

## **Le Manifeste de l'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne**

**Nous, acteurs de la concertation et de la participation citoyenne, membres de l'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne, sommes convaincus :**

- Que la participation, sous toutes ses formes et par tous ses canaux, est un pilier de notre démocratie.
- Que le pouvoir des citoyens sur la décision publique doit être renforcé, notamment par le biais de dispositifs ambitieux de concertation publique et de dialogue entre les parties prenantes.
- Que cet effort est nécessaire pour améliorer la qualité de l'action publique, favoriser l'appropriation des projets sur le long terme et pour renforcer la cohésion de notre société.

**Nous, acteurs engagés dans l'élaboration et la mise en œuvre de processus de concertation et de participation citoyenne, constatons le développement de nouvelles pratiques et l'émergence de nouveaux métiers.** Nous nous sommes regroupés pour interroger et accompagner ces évolutions : l'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne est l'espace d'émergence d'une communauté d'acteurs divers et complémentaires au service de la démocratie et de la qualité des projets. Cela nous engage, en particulier, à évaluer et accompagner la recherche sur les processus de concertation et de participation citoyenne.

L'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne est indépendant. Il constitue le lieu d'une parole libre qui n'engage pas nos institutions et organismes respectifs. Nos débats sont animés par une exigence d'ouverture et de bienveillance ; les concurrences possibles entre nous n'entravent pas nos discussions.

**Nos actions consistent à :**

- Échanger sur les pratiques, sur leurs fondements théoriques et méthodologiques, sur leurs modes d'évaluation et sur les principes éthiques qui les guident ;
- Améliorer leur visibilité aux yeux des décideurs publics et notamment des collectivités territoriales, des entreprises et du grand public ;
- Créer et animer des espaces de confrontation productifs entre chercheurs, praticiens, acteurs, élus et citoyens, sur les thématiques et enjeux qui émergent au sein des pratiques participatives ;
- Permettre un large accès aux informations, aux initiatives et aux formations sur la concertation et la participation ;
- Interroger les acteurs publics sur les modalités de développement et d'appui à la participation et à la concertation

**L'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne contribue ainsi aux débats qui animent la société sur l'évolution et la refondation de notre démocratie.**